

**Experts-comptables
Commissaires aux comptes**

Guillaume BLANCHARD

Laurent GODRET

Sylvie HERVÉ

Benoît LEROY

Jean Pierre VOGEL

Associé fondateur

Michel FILOCHE

**FONDS LELIEVRE
Fonds de dotation**

**LIEU DIT PASSAY
72460 SILLE-LE-PHILIPPE**

SIREN 885 408 237

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

4, cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans
www.altexa.fr - 02 43 43 62 62 - lemans@altexa.fr

» Le Mans

» Fresnay-sur-Sarthe

» Saint-Calais

SA au capital de 192 000€ » Siège social : 4 cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans » Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de la Loire et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique » R.C.S. Le Mans B 333 203 099 » APE 6920Z

FONDS LELIEVRE
Fonds de dotation

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'Administration du fonds de dotation FONDS LELIEVRE,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS LELIEVRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'absence de note dans l'annexe liée au changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Mans, le 29 juin 2026
Le Commissaire aux comptes
ALTEXA



Laurent GODRET

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				58.49		55.42
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit	6 257 072.41	1 164 360.54	5 092 711.87		3 458 321.93	
Concessions, brevets, licences,	6 388.01	6 388.01			1 231.47	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0.11		0.15
Participations	7 890.00		7 890.00		7 890.00	
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés	1 528.45		1 528.45		1 528.45	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	6 272 878.87	1 170 748.55	5 102 130.32	58.60	3 468 971.85	55.57
Stocks et en-cours						
Créances				36.51		43.29
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	3 179 406.12		3 179 406.12		2 702 422.24	
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement	200 000.00		200 000.00	2.30		
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	225 731.44		225 731.44	2.59	70 576.88	1.13
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	3 605 137.56		3 605 137.56	41.40	2 772 999.12	44.43
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	9 878 016.43	1 170 748.55	8 707 267.88	100	6 241 970.97	100

ALTEXA

Commissaire aux comptes

4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS

Tél. : 02.43.43.62.62

e-mail : lemans@altexa.fr

BILAN PASSIF

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		0.23		0.32
Fonds propres statutaires	20 000.00		20 000.00	
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous-total)	20 000.00	0.23	20 000.00	0.32
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	20 000.00	0.23	20 000.00	0.32
Fonds reportés liés aux legs ou donations	8 569 835.91	98.42	6 215 363.61	99.57
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	8 569 835.91	98.42	6 215 363.61	99.57
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	14 936.29	0.17	544.01	0.01
Fournisseurs, factures non parvenues	2 495.68	0.03	6 063.35	0.10
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	100 000.00	1.15		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (IV)	117 431.97	1.35	6 607.36	0.11
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	8 707 267.88	100	6 241 970.97	100

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation					
Cotisations					
Ventes de biens et services					
Ventes de biens					
<i>dont ventes de dons en nature</i>					
Ventes de prestations de services		614 027.05	629 793.52	-15 766.47	-2.50
<i>dont parrainages</i>					
Produits de tiers financeurs					
Concours publics et subventions d'exploitation					
Versements des fondateurs ou cons. dotation comptable					
Ressources liées à la générosité du public					
Dons manuels		99 020.00	238 240.00	-139 220.00	-58.44
Mécénats					
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.		60 000.00		60 000.00	
Utilisations des fonds dédiés					
Autres produits		1.37		1.37	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	773 048.42	868 033.52	-94 985.10	-10.94
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		22 698.12	34 264.81	-11 566.69	-33.76
Aides financières		149 700.00	98 823.00	50 877.00	51.48
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires					
Cotisations sociales					
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 231.47	1 277.60	-46.13	-3.61
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées		42 471.23		42 471.23	
Report des fonds dédiés		677 611.13	827 523.03	-149 911.90	-18.12
Autres charges					
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	893 711.95	961 888.44	-68 176.49	-7.09
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	-120 663.53	-93 854.92	-26 808.61	-28.56

ALTEXA
 Commissaire aux comptes
 4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
 Tél. : 02.43.43.62.62
 e-mail : lemans@altexa.fr

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur en %	
Produits financiers				
De participation	120 663.53	93 854.92	26 808.61	28.56
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	120 663.53	93 854.92	26 808.61	28.56
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	120 663.53	93 854.92	26 808.61	28.56
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)				
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	893 711.95	961 888.44	-68 176.49	-7.09
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	893 711.95	961 888.44	-68 176.49	-7.09
EXCÉDENT OU DÉFICIT				
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL				

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Présentation de l'entité	Produite
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables	Produite
Donations temporaires d'usufruit	Produite
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement	Produite
Tableau des immobilisations	Produite
Tableau des amortissements	Produite
Dépréciations	Produite
Filiales et participations	Non applicable
Crédits-bail	Non applicable
Locations	Produite
Etat des stocks	Non applicable
Etat des échéances des créances	Produite
Comptes de régularisation actif	Produite
Tableau de variations des fonds propres	Produite
Suivi des fonds dédiés	Produite
Ecart de réévaluation	Non applicable
Etat des provisions	Non applicable
Tableau de suivi des legs et donations ou assurances-vie	Produite
Etat des échéances des dettes	Produite
Comptes de régularisation passif	Produite
Legs et donations ou assurances-vie pour produits et charges	Produite
Concours publics et subventions	Non applicable
Engagements	Produite
Avantages et ressources provenant de l'étranger	Non applicable
Origine des ressources	Produite
Ventilation des ressources	Produite
Dettes garanties par des sûretés réelles	Produite
Crédits d'impôts	Non applicable
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	Non significative
Honoraires CAC	Produite
Charges et produits exceptionnels	Produite
Les effectifs	Non applicable
Compte de résultat par origine et destination	Produite
Tableau de rapprochement du CR/CROD	Produite

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

SOMMAIRE ANNEXE

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Emploi annuel des ressources

Tableau de variations des fonds propres lié à la générosité du public

Ressources provenant de la générosité du public

Autres informations

Commentaire

Produite

Produite

Produite

Non applicable

Non applicable

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

FONDS01 - FONDS LELIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

Le Fonds de dotation LELIEVRE a été créé le 9 juillet 2020 par Dominique et Michel LELIEVRE.

Le Fonds LELIEVRE s'engage pour soutenir trois grandes thématiques

chères à ses fondateurs :

- la préservation et la restauration du patrimoine,
- l'accès à l'éducation et la réussite des talents,
- l'accompagnement des professionnels du secteur médical

Pour rappel, l'objet du Fonds de dotation est de développer et soutenir des actions d'intérêt général à caractère éducatif, culturel, social et scientifique, notamment celles qui consistent en la restauration de monuments remarquables, qui favorisent la mixité intergénérationnelle et participent au développement de la recherche médicale

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, l'action du fonds s'oriente notamment vers le soutien de trois projets :

Patrimoine :

-Abbaye de Pontlevoy : Le projet porté par le Fonds LELIEVRE consiste en la sécurisation et la restauration des bâtiments historiques de l'Abbaye ainsi que des bâtiments annexes.

L'une des finalités étant l'aménagement et l'utilisation des bâtiments et équipements annexes à des fins d'enseignement (lycée général et professionnel, internat, accueil d'élèves de l'école privée de la commune en ateliers).

-Espace intergénérationnel Saint-Julien : Le Fonds LELIEVRE s'investit pour la réhabilitation des lieux et la rénovation des infrastructures qui ont été laissées à l'abandon pendant plus de 15 ans afin d'unir les générations dans un cadre exceptionnel au cœur de la ville. L'élaboration de ce projet d'envergure est le fruit de 5 ans de travaux préparatoires menée par des bénévoles passionnés. La création d'un espace intergénérationnel entre seniors, étudiants et enfants vise à proposer un lieu d'échanges, de rencontres et d'accueil adapté à tous les âges et toutes les origines, avec la chapelle du XIXème siècle au cœur du projet.

-Convention de mécénat signé avec le château de Chambord visant à financer le projet "cabinets de découvertes".

Education :

-L'entreprise éducative de Pontlevoy : Le projet d'entreprise éducative de Pontlevoy a pour objectif d'insérer au mieux les étudiants dans le tissu économique dont ils seront les acteurs de demain. Le Fonds LELIEVRE, en plus du bâtiment dédié, oeuvre dans les besoins de matériel de production.

- Stella Maris de Pontlevoy : Le projet est de créer un lieu de vie et de formation pour de jeunes adultes trisomiques (de 5 à 8 au max), développer leurs projets professionnels pour aboutir à une vie en autonomie. Le Fonds LELIEVRE s'engage dans cette initiative avec l'apport du matériel et de l'aménagement des locaux.

-Installation de l'Université catholique de l'Ouest au Mans : Le Fonds LELIEVRE soutient ce projet avec pour objectif d'offrir aux étudiants le cadre épanouissant pour se développer et atteindre son meilleur niveau de compétences et d'employabilité, quels que soient son parcours, sa culture, sa religion... Sur 2020 et 2021, Le fonds LELIEVRE a fait l'objet d'une donation temporaire d'usufruit de parts sociales de société civile immobilière et société à responsabilité limitée évalué à 5 816 559.24€ pour des périodes allant de 5 à 10 ans. Ces donations ont pour but de financer les projets menés par le fonds.

Sur 2022, le fonds LELIEVRE a reçu une nouvelle donation d'usufruit temporaire d'une valeur de 309 689.72 € ainsi que la nu-propriété d'une part de SARL pour un montant de 1 528.45 €.

En 2023, le fonds LELIEVRE a reçu différents dons correspondant à 96 650 € en numéraire par des personnes physiques et 101 750 € par des personnes morales soit un total de dons collectés de 198 400 €.

Sur 2024, le fonds a reçu des dons pour 238 240 €, 155 340€ ont été versés par des personnes physiques et 82 900€ par des personnes morales

ALTEXA

Commissaire aux comptes

4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS

Tél. : 02.43.43.62.62

e-mail : lemans@altexa.fr

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 8 707 267.88 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 0 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/06/2026.

L'entité déroge aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et porte les justifications sur :

- Influence sur le patrimoine

Par ailleurs, certains DTU étant arrivés à échéances en 2025, en particulier ceux de M. Xavier LELIEVRE et de M. & Mme Michel LELIEVRE, le fonds a bénéficié au titre de l'exercice de nouveaux DTU suivants :

- DTU de M. Xavier Lelièvre pour une valeur de 2 267 862.01 € pour 37 mois arrivant à échéance le 31/01/2029
- DTU de M. & Mme Michel LELIEVRE pour une valeur de 1 618 720.68 € pour 60 mois arrivant à échéance le 31/12/2030

- Influence sur la situation financière

- Le fond a investi une partie de sa trésorerie dans des valeurs mobilières de placement pour un montant de 200 000 €. A la date de clôture, ces valeurs laissaient apparaître un plus value latente.

- Influence sur le résultat

Au cours de l'exercice 2025, le fonds a cédé son droit d'usufruit temporaire portant sur des parts de la sci du 10 rue de la Barillerie pour un montant de 60 000 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

directement passés en charge de l'exercice et ne sont pas comptabilisés en complément d'immobilisations financières.

Évaluation des titres des sociétés

Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4 sont évalués au coût historique.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COTISATIONS

Informations concernant la comptabilisation des cotisations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Informations concernant la comptabilisation des contributions volontaires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nature	Date de signature	Durée	Modalité de la valorisation
DTU Stéphanie LELIEVRE	Usufruit parts sociales	23/12/2020	10	Méthode fiscale
DTU Xavier LELIEVRE	Usufruit parts sociales	30/12/2025	3	Méthode fiscale
DTU Met Mme LELIEVRE	Usufruit parts sociales	30/12/2025	5	Méthode fiscale
DTU M et Mme GERAIN	Usufruit parts sociales	30/12/2020	10	Méthode fiscale
DTU M et Mme LEMEUNIER	Usufruit parts sociales	23/12/2020	10	Méthode fiscale
DTU Stéphanie LELIEVRE	Usufruit parts sociales	29/06/2022	8	Méthode fiscale

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

ETAT DES IMMOBILISATIONS

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Frais d'établissement et développement	6 126 248.96		3 886 582.69
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	6 388.01		
TOTAL	6 388.01		
Immobilisations financières			
Autres participations	7 890.00		
Autres titres immobilisés	1 528.45		
TOTAL	9 418.45		
TOTAL GENERAL	6 142 055.42		3 886 582.69
	Diminution		Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession	
Frais d'établissement et développement		3 755 759.24	6 257 072.41
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles			6 388.01
TOTAL			6 388.01
Immobilisations financières			
Autres participations			7 890.00
Autres titres immobilisés			1 528.45
TOTAL			9 418.45
TOTAL GENERAL		3 755 759.24	6 272 878.87

ALTEXA

Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

ETAT DES IMMOBILISATIONS

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Augmentation de l'exercice	Virement		Ventilation		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	Entrée apport	création
Frais d'établiss. et développ.	3 886 582.69				3 886 583.69	
TOTAL GENERAL	3 886 582.69				3 886 583.69	

	Diminution de l'exercice	Virement		Ventilation		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	Sortie scission	mise hors serv.
Frais d'établiss. et développ.	3 755 759.24			3 755 759.24		
TOTAL GENERAL	3 755 759.24			3 755 759.24		

ALTEXA

Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

ETAT DES AMORTISSEMENTS

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et développ.			2 667 927.03	2 115 981.64	3 619 548.13	1 164 360.54
Autres immobs incorporelles			5 156.54	1 231.47		6 388.01
TOTAL			2 673 083.57	2 117 213.11	3 619 548.13	1 170 748.55
TOTAL GENERAL			2 673 083.57	2 117 213.11	3 619 548.13	1 170 748.55

	Dotation de l'exercice	réévaluation	Ventilation		
			mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et développement	2 115 981.64		633 173.00	93 739.88	1 576 548.52
Autres immobilisations incorporelles	1 231.47		1 231.47		
TOTAL	2 117 213.11		634 404.47	93 739.88	1 576 548.52
TOTAL GENERAL	2 117 213.11		634 404.47	93 739.88	1 576 548.52

	Diminution de l'exercice	transf. à l'actif circ	Ventilation	
			éléments cédés	mise hors service
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement	3 619 548.13		3 619 548.13	
TOTAL	3 619 548.13		3 619 548.13	
TOTAL GENERAL	3 619 548.13		3 619 548.13	

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marcy - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
--	-------------------------------------	---	--	-----------------------------------

ALTEXA

Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

ETAT DES CRÉANCES

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Groupe et associés (2)	2 940 682.00	2 940 682.00	
Débiteurs divers	238 724.12	238 724.12	
TOTAL	3 179 406.12	3 179 406.12	

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Portefeuille de valeur mixtes
Obligations
Produits sur fonds structures
Liquidités

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gain latent	Perte latente
VMP Cic	200 000.00	200 562.18	562.18	
TOTAL	200 000.00	200 562.18	562.18	

ALTEXA

Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
--	---------

ALTEXA

Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE Mans
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altea.fr

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	17 431.97	17 431.97		
Groupes et associés (2)	100 000.00	100 000.00		
TOTAL	117 431.97	117 431.97		

ALTEXA

Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Montant

CHARGES À PAYER

Montant

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

2 495.68

TOTAL

2 495.68

ALTEXA

Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altea.fr

ENGAGEMENTS

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS

Pas d'engagements donnés

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
--	-------	-----------	---------	---------------	-----------------------	---------

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
--	-------	-----------	---------	---------------	-----------------------	---------

VENTILATION DES RESSOURCES

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

VENTILATION DES RESSOURCES PAR CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

	Montant N	Montant N-1
Donation temporaires d'usufruits	614 027.05	629 793.52
Dons - Personnes physiques	73 220.00	155 340.00
Dons - Personnes morales	25 800.00	82 900.00
Produits cessions DTU	60 000.00	
Intérêts sur C.c DTU	60 663.53	69 854.92
Dividendes DTU	60 000.00	24 000.00
TOTAL	893 710.58	961 888.44

Cette information est-elle complète ? Oui

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Pas de dettes garanties par des sûretés réelles

Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
--	-----------------

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 265.00	2 286.00
TOTAL	2 265.00	2 286.00

ALTEXA

Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

	Montant N		Montant N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
A - Produits et charges par origine et destination				
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	99 020.00	99 020.00	238 240.00	238 240.00
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	794 691.95		723 648.44	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	893 711.95	99 020.00	961 888.44	238 240.00
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	149 700.00	149 700.00	98 823.00	98 823.00
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	65 169.35		34 264.81	
Dotations aux provisions et dépréciations	1 231.47		1 277.60	
Impôt sur les bénéfices				
Reports en fonds dédiés de l'exercice	677 611.13	-50 680.00	827 523.03	139 417.00
TOTAL	893 711.95	99 020.00	961 888.44	238 240.00
EXCÉDENT OU DÉFICIT				

ALTEXA

Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.02
e-mail : lemans@altea.fr

RAPPROCHEMENT DU CR/CROD

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

	Missions sociales		Frais de recherche et de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	VNC des éléments d'actif cédés		Total compte de résultat
	réalisées en France par organismes	réalisées à l'étranger par d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la gén pub.	Autres produits du pub.	
Autres achats et charges externes			4 211.05		18 487.07						22 698.12
Aides financières	149 700.00										149 700.00
Dotations aux amort et aux dépréciations						1 231.47					1 231.47
Report en fonds dédiés								677 611.13			677 611.13
Autres charges								42 471.23			42 471.23
TOTAL	149 700.0		4 211.05		18 487.07	1 231.47		720 082.3			893 711.9

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

RAPPROCHEMENT DU CR/CROD

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET LE CROD

	Missions sociales réalisées en France réalisées à l'étranger	Frais de recherche et de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat
TOTAL				

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Emplois de l'exercice	Montant N	Montant N-1		Montant N	Montant N-1
1 - Missions sociales			Ressources de l'exercice		
1.1. Réalisées en France			1 - Ressources liées à la générosité du public		
Actions réalisées par l'organisme			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	149 700.00	98 823.00	1.2. Dons, legs et mécénats		
1.2. Réalisées à l'étranger			Dons manuels	99 020.00	238 240.00
Actions réalisées par l'organisme			Legs, donations et assurances-vie		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			Mécénats		
1.3. Autres ressources liées à la générosité du public					
2 - Frais de recherche de fonds					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - Frais de fonctionnement					
Total des emplois	149 700.00	98 823.00	Total des ressources	99 020.00	238 240.00
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	-50 680.00	139 417.00	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs		
Excédent de la générosité du public de l'exercice			Déficit de la générosité du public de l'exercice		
TOTAL	99 020.00	238 240.00	TOTAL	99 020.00	238 240.00
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	256 063.00	116 646.00
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-50 680.00	139 417.00
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	205 383.00	256 063.00

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant N	Montant N-1		Montant N	Montant N-1
Contributions volontaires en nature			Ressources de l'exercice		
Emplois de l'exercice			1 - Contributions volontaires liées à la		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		
3 - Contributions volontaires au fonctionnement					
Prestations en nature					
Prestations bénévoles					
TOTAL			TOTAL		

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Morey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62
e-mail : lemanus@altexa.fr

EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU RELATIF AUX FONDS DÉDIÉS RELEVANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

	Montant N	Montant N-1	Total des fonds dédiés (Bilan / CR)
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	256 063.00	116 646.00	
(-) Utilisation	50 680.00		
(+) Report		139 417.00	677 611.13
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	205 383.00	256 063.00	677 611.13

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@altexa.fr

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES LIÉ À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation		Augmentation		Diminution		Solde à la fin de l'exercice
		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres statutaires	20 000.00							20 000.00
TOTAL	20 000.00							20 000.00

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62
e-mail : lemans@altexa.fr

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE ASS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement	Transfert	Montant global
						Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés liés à la générosité public	256 063.00		50 680.00			205 383.00
TOTAL	256 063.00		50 680.00			205 383.00

ALTEXA
Commissaire aux comptes
4 cour Étienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.43.62.62
e-mail : lemans@alexat.fr